

AÉCSBUM - Procès-verbal de la réunion du C.A. du Mardi 2 octobre, 2007

0. Ouverture

Début : 1h10

Présents : Véronique Trépanier, Alexandre Leroux, Sonia Desjardins, Samuel Gatien, Sacha Blain, Douce Michaud et Ludovic Dorel

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le point d'élection par intérim aux postes vacants a été ajouté en position 3. suite à la présence et candidature de Ludovic Dorel.

L'ordre du jour modifié est adopté à l'unanimité.

2. Lecture et Adoption du PV de la réunion du 2 octobre 2007

Le PV est adopté à l'unanimité

3. Élection par intérim aux postes vacants

Élection au poste de représentant à la vie étudiante :

Alexandre propose Ludovic Dorel

Douce seconde

Ludovic est élu à l'unanimité

4. Trésorerie

Le Solde au compte en date d'aujourd'hui est de 1098.88\$. Cependant ce solde ne tient pas compte des cotisations de l'été 2007.

Le solde de la petite caisse n'a pas encore été compté et le sera pour la prochaine réunion du C.A. Elle a cependant été estimée à 100-200\$.

L'association est incorporée depuis 2002 et est sous la protection de la loi 32 depuis 2005 ; ce qui lui permet d'être reconnue comme une entité de l'université et d'avoir un local. Comme à chaque année, selon le registraire des entreprises, le formulaire de la déclaration de personnes morales doit être dûment rempli, accompagné d'un chèque de 32\$.

Le paiement est proposé par Samuel.

Douce seconde.

La proposition de paiement est adoptée à l'unanimité.

Samuel a rempli et signé le chèque et le document puis les a remis à Véronique.

5. Affaires internes

Le sujet du document concernant l'augmentation des salaires étudiants a été abordé.

Le dit document a été apporté par Alexandre.

Les points ressortis sont les suivants :

- a) Les salaires statiques depuis 2000.
- b) Les propositions du document :
 - 1) Les étudiants qui effectuent un passage direct au Doctorat à partir du Baccalauréat ou encore de la Maîtrise soient rémunérés comme un étudiant de niveau Maîtrise. Cette proposition n'a pas été jugée très bonne.
 - 2) Les bourses complémentaires d'excellence (comme celle des passages directs) ou les salaires autres ne devraient pas être calculés dans le salaire d'étude.
 - 3) Une comparaison avec les autres instituts de recherches avait été effectuée, sans compter l'IRIC car non établie au moment de l'émission du document. En général, il en était de 16,000\$ par an au niveau de la maîtrise et de 20,000\$ par an pour le doctorat.

Une discussion s'en est suivie et les points suivants en sont ressortis :

- a) Il devrait y avoir un moins grand écart entre les salaires offerts par l'université et par les autres instituts existants. Les arguments pour l'augmentation de salaire étaient l'appauvrissement en étudiants gradués au département ainsi que l'augmentation du coût de la vie de 10%. Cependant, cette augmentation devra être tempérée car il faut également tenir compte des difficultés monétaires du département.
- b) Les salaires des étudiants pourraient être augmentés en fonction du nombre d'années d'expériences acquises cela un certain pourcentage.
- c) Les salaires pourraient être augmentés au double de l'inflation (20%) et entre le minimum établi en ce moment et ce qui est offert par les autres organismes subventionnés.

Il a été convenu que le document devrait être lu dans son intégralité d'ici la prochaine réunion du C.A. afin d'apporter une argumentation finale sur le sujet.

6. Affaires externes

Le référendum sur le dégel des frais de scolarité ainsi que sur l'élargissement du groupe d'étudiant ayant droit au tarif réduit pour le transport en commun approche. Il faudrait publiciser cet événement auprès des membres afin que l'information soit transmise.

Le sujet du dégel des frais de scolarité a été abordé, les points saillants sont :

- a) L'augmentation des coûts devrait-elle accoter celle de l'inflation ?
- b) Oui au dégel des frais de scolarité, mais de façon raisonnable. (Avis partagé)

Il y a un Conseil des Études Supérieures ce soir à 18 heures au bureau de la FAÉCUM. Ludovic s'est proposé pour remplacer Sonia qui ne pouvait pas y assister.

Le sujet de l'Université, organisation qui prône le Vert, a été abordé.

En ce qui concerne les "partys", il est possible de leur emprunter de la vaisselle afin de ne pas gaspiller des assiettes en cartons.

Sonia est allée au conseil central de 18h à 22h30, conseil qui s'est finalement terminé à 1h30 du matin. Il en résulte que cette réunion est en majorité une perte de temps puisque rien n'avance particulièrement.

7. Vie étudiante

Restaurant Robin des Bois :

En ce qui concerne cet évènement, mentionné au dernier C.A. Douce s'est informée des modalités de participation.

- Il y a un maximum de 6 personnes bénévoles.
 - Il est possible de louer le restaurant au complet pour y accueillir les étudiants(es) de l'université ainsi que leurs amis(es).
 - La fourchette de prix des plats se situe entre 6,50\$ et 10,50\$.
 - Le prix des bouteilles de vins varie de 24 à 55\$, le verre est également disponible.
 - La réservation doit être faite 2 semaines d'avances.
 - La taille du groupe proposé serait de 40 personnes des cycles supérieurs. Cet évènement pourrait aussi être organisé conjointement avec les étudiants du Bacc.
- Une période de dates a été proposée : fin novembre ou après Noël ; un Jeudi (ou Vendredi)

Party Smoked meat :

Les modalités de la logistique ont été discutées.

- Le coupeur de viande doit être engagé de 3 semaines à un mois précédant l'évènement
- La salle doit être réservée au département. Sylvie Fortin de la régie d'immeuble doit être contactée.
- Le permis d'alcool doit être obtenu à la régie des alcools, au palais de justice, 15 jours précédant l'évènement
- Il y a cette année une entente avec Belle Gueule pour la bière. De plus, livraison est incluse.
- Le prix de la viande est de 10\$ la lbs (il n'y a pas de "deal" de quantité) et le tarif du coupeur de viande de 50\$. Avec ces tarifs, l'évènement revient relativement cher. La question des quantités de sandwiches illimités ou maximum a été posée ? Dans le cas d'une quantité maximale fixée, un certain jeu doit être prévu car certaines personnes achètent leurs billets sur place.
- La date proposée est le 8 novembre 2007.
- La permission doit être demandé au département au plus tard la semaine prochaine soit celle du 8 octobre 2007.

Le dragon Rouge :

La fourchette de prix est un peu trop cher pour des étudiants. Cette sortie est donc mise de côté.

Art et Culture :

Une sortie au théâtre a été proposée. Ce genre d'évènement n'est pas très populaire. Il est toute fois possible de l'organiser pour un petit groupe. Il est à noter qu'il n'y aura sûrement pas de prix préférentiel de groupe à ce petit nombre.

Une sortie à l'opéra a également été proposée. Il s'agit de répétition où le coût d'entrée n'est que de 5\$.

8. Varia

La prochaine réunion du C.A. sera Mardi le 16 octobre 2007 à 12h30.

9. Clôture

Samuel propose la clôture.

Sacha seconde la proposition.

La fin de la réunion est adoptée à l'unanimité.

Fin : 2h20